



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le

11 6 NOV. 2010

Note

aux agents participant à l'arbre de Noël

direction
départementale
des territoires
et de la mer
Alpes-Maritimes

service :
*secrétariat général et
affaires juridiques*

objet : arbre de Noël 2010

affaire suivie par : Chantal Reynaud – SGAJ – poste 72 06
chantal.reynaud@alpes-maritimes.gouv.fr

L'arbre de Noël 2010 est prévu le 8 décembre après-midi, qu'il soit organisé par l'ASMA au lycée horticole d'Antibes ou qu'il soit organisé par l'ASCEE à la Palestre Le Cannet.

J'autorise les agents qui souhaitent emmener leurs enfants à cette fête à s'absenter le mercredi après-midi en déposant une autorisation d'absence.

Le directeur départemental des territoires et de la mer,

Jean-Marie Carteirac

Adresse :

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Centre Administratif Départemental
des Alpes-Maritimes
BP 3003
06 201 NICE CEDEX 3
Tél : 04 93 72 72 72
Fax : 04 93 72 72 12

Copie : - chrono
- M. Rouault, président de l'ASCEE 06
- M. Pux, président ASMA